

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29 MAI 2012 À 17 HEURES À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 22 mai 2012

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 23 titulaires
10 suppléants

Délibération n°207 du Comité syndical

1. Budget supplémentaire 2012

Le budget supplémentaire 2012 se présente comme le report du Compte administratif 2011 sur le budget 2012 du Syndicat mixte pour le SCOTERS.

Présentation du budget supplémentaire 2012

Le budget supplémentaire 2012 du Syndicat mixte permettra :

- 1) de reporter le résultat de l'exercice 2011 sur le budget 2012,
- 2) d'abonder les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la manière suivante :
 - répartition de l'excédent de fonctionnement sur les charges à caractère général et de personnel
 - inscription de l'excédent d'investissement sur les frais liés à la mise en œuvre du SCOTERS

Le Compte administratif 2011 fait apparaître les résultats cumulés suivants :

Section de fonctionnement excédent + 96 904,01 €

Section d'investissement excédent + 72 779,17 €

Il est proposé d'abonder les lignes budgétaires de la façon suivante :

En section de fonctionnement :

Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général

6064 Fournitures administratives	1 000 €
61522 Bâtiments	1 000 €
61551 Matériel roulant	1 000 €
61522 Bâtiment	1 000 €
6184 Versements organismes de formation	1 000 €
6185 Frais de colloques et séminaires	1 000 €
6218 Autre personnel	3 000 €

6231 Annonces et insertions	1 000 €
6236 Catalogues et imprimés	4 000 €
6251 Voyages et déplacements	1 000 €
6257 Réceptions	1 000 €
6261 Frais d'affranchissement	1 000 €
6262 Frais de télécommunication	1 000 €

012 Charges de personnel et frais assimilés

6336 Cotisation CDG + CNFPT	200 €
6475 Médecine du travail	300 €

65 Autres charges de gestion courante

6532 Frais de mission	15 000 €
6535 Frais de formation des élus	12 000 €
658 Charges diverses de gestion courante	3 000 €

023 Virement à la section d'investissement **48 404,01 €**

TOTAL 96 904,01 €

Recettes

Chapitre

002 Excédent de fonctionnement **96 904,01 €**

TOTAL 96 904,01 €

En section d'investissement :

Dépenses

Chapitres 20

202 Frais d'étude, d'élaboration, de modification des doc. D'urbanisme 118 383,18 €

Chapitre 21

2182 Matériel de transport 800,00 €

2183 Matériel informatique 1 000,00 €

2184 Mobilier 1 000,00 €

TOTAL 121 183,18 €

Recettes

Chapitres

001 Excédent d'investissement 72 779,17 €

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 48 404,01 €

TOTAL 121 183,18 €

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

Arrête, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2012 du Syndicat mixte aux sommes suivantes :

I – EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres

011 Charges à caractère général	18 000,00€
012 Charges de personnel et frais assimilés	500,00 €
65 Autre charge de gestion courante	30 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	48 404,01 €
TOTAL	96 904,01 €

RECETTES

Chapitre

002 Excédent de fonctionnement	96 904,01 €
TOTAL	96 904,01 €

II – EN SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 20

Chapitre 21

	118 383,18 €
	2 800,00 €
TOTAL	121 183,18 €

RECETTES

Chapitre

001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	72 779,17 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	48 404,01 €
TOTAL	121 183,18 € €

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT